

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

~~~~~

**SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015**

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Monsieur Didier CASTERES, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
Monsieur André LABARTHE, Madame Valérie SARTOLOU, Monsieur Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, Monsieur Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH,
Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.

REÇU

le 26 NOV. 2015

~~~~~

SOUS-PREFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

**16 - CESSION DU FOIRAIL DE LA GARE (AI 242 PARTIELLE)**

Monsieur le Maire expose que le foirail de la gare est définitivement libéré des activités de pesée publique et de marché hebdomadaire. De plus, l'état du bâtiment requiert des investissements importants de remise en état pour quelque utilisation.

Ainsi, les Transporteurs du Piémont Oloronais (TPO) ont proposé à la commune une offre d'achat du bâtiment et des abords immédiats pour créer une plateforme multimodale de leurs activités et redynamiser ce secteur, future entrée de ville. Le parking public attenant sera optimisé en nombre de places.

Le bien est évalué par le Service des Domaines à 35 000 € pour le bâtiment et à 18 €/m<sup>2</sup> pour les abords d'environ 650 m<sup>2</sup> soit une valeur totale de 46 700 €.

Les TPO ont formulé le 23 novembre 2015 pour ce bien une offre de 46 700 € net vendeur.

\* Monsieur le Maire propose d'accepter l'offre telle que présentée par les Transporteurs du Piémont Oloronais.

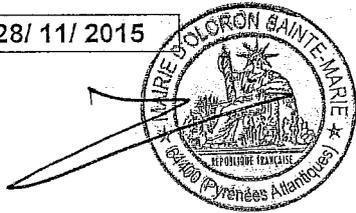
.../...

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la cession de ce bien aux conditions ci-énoncées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents et acte notarié correspondants.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 23 novembre 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 28/ 11/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH



**REÇU**

le 26 NOV. 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE